

FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ EN SORTIE DE CONFINEMENT

À L'ATTENTION DES ADHERENTS DU CLUB EQUESTRE D'ANTONY

Le présent formulaire définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

PAR LA PRESENTE :

- Il atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;
- Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Il s'engage également à respecter les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations sont consignées dans le « Protocole de sortie de confinement du CEA » annexé au présent formulaire.

Nom et prénom du cavalier :

Numéro de licence ou identifiant espace membre :

Pour les mineurs Nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du Protocole de sortie de confinement du CEA

Date :

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :

LES GESTES BARRIERES :



Se laver très
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades

PROTOCOLE DE SORTIE DU CONFINEMENT DU CEA

À L'ATTENTION DES ADHERENTS DU CLUB EQUESTRE D'ANTONY

CONSIGNES :

- Le port du masque (à partir de 11 ans) est obligatoire.
- L'accès aux accompagnateurs est interdit à l'exception des parents d'enfant de 4 et 5 ans (un seul accompagnateur autorisé dans ce cas).
- Une désinfection des mains sera faite à chaque entrée et sortie du club avec du gel hydro-alcoolique.
- L'accès aux trois espaces de pratique (manège, carrière et pré) sera distinct permettant ainsi d'éviter les croisements entre les groupes. L'accès au manège se fera par le porche, l'accès au pré se fera par l'allée arrière et l'accès à la carrière se fera par un passage nouvellement ouvert à cet effet. Le détail de cette organisation est schématisé sur le plan ci-joint.
- Le matériel de chaque cheval se trouvera devant le boxe, la sellerie sera fermée pour tous les cavaliers. Les équidés en boxe individuel seront préparés dans le boxe, ceux en stabulation seront préparés dans le manège et les shetlands seront déjà prêts.
- Le matériel en accès libre sera enlevé, chaque personne devra se munir de son propre matériel de pansage du cheval.
- Le matériel du cheval touché par le cavalier sera désinfecté par le cavalier lui-même après chaque utilisation grâce à des lingettes désinfectante (fourni par le club) ainsi que les poignées de porte de boxe avec un pulvérisateur.
- L'accès aux douches pour chevaux sera fermé.
- Le club-house sera quant à lui fermé, seul un accès aux sanitaires sera conservé. Ces derniers seront désinfectés (poignées de porte et bouton d'activation de la chasse d'eau) par chaque utilisateur grâce à du matériel mis à sa disposition. Cependant, l'accès aux toilettes sera néanmoins déconseillé, nous conseillons à tous nos cavaliers de prendre leurs précautions avant de venir.
- L'accès à des personnes qui présentent les symptômes du Covid-19 (notamment fièvre ou toux) est interdit.
- Les questions ou demandes d'informations se feront uniquement par mail ou téléphone.
- Les paiements se feront quant à eux par internet ou par chèque dans la boîte aux lettres.
- Les cavaliers ou leur responsable légal s'engage à nous prévenir à l'avance de son absence par mail, téléphone, SMS ou via l'application IKAVALOG en se désinscrivant de la reprise concernée. Ceci est très important afin que nous puissions attribuer à l'avance les poneys et chevaux aux cavaliers présents.
- Les poneys et chevaux seront attribués 24h à l'avance afin que vous puissiez les consulter de chez vous. Un écran sera également disponible à l'extérieur du club-house.

LES GESTES BARRIERES :



Se laver très
régulièrement
les mains



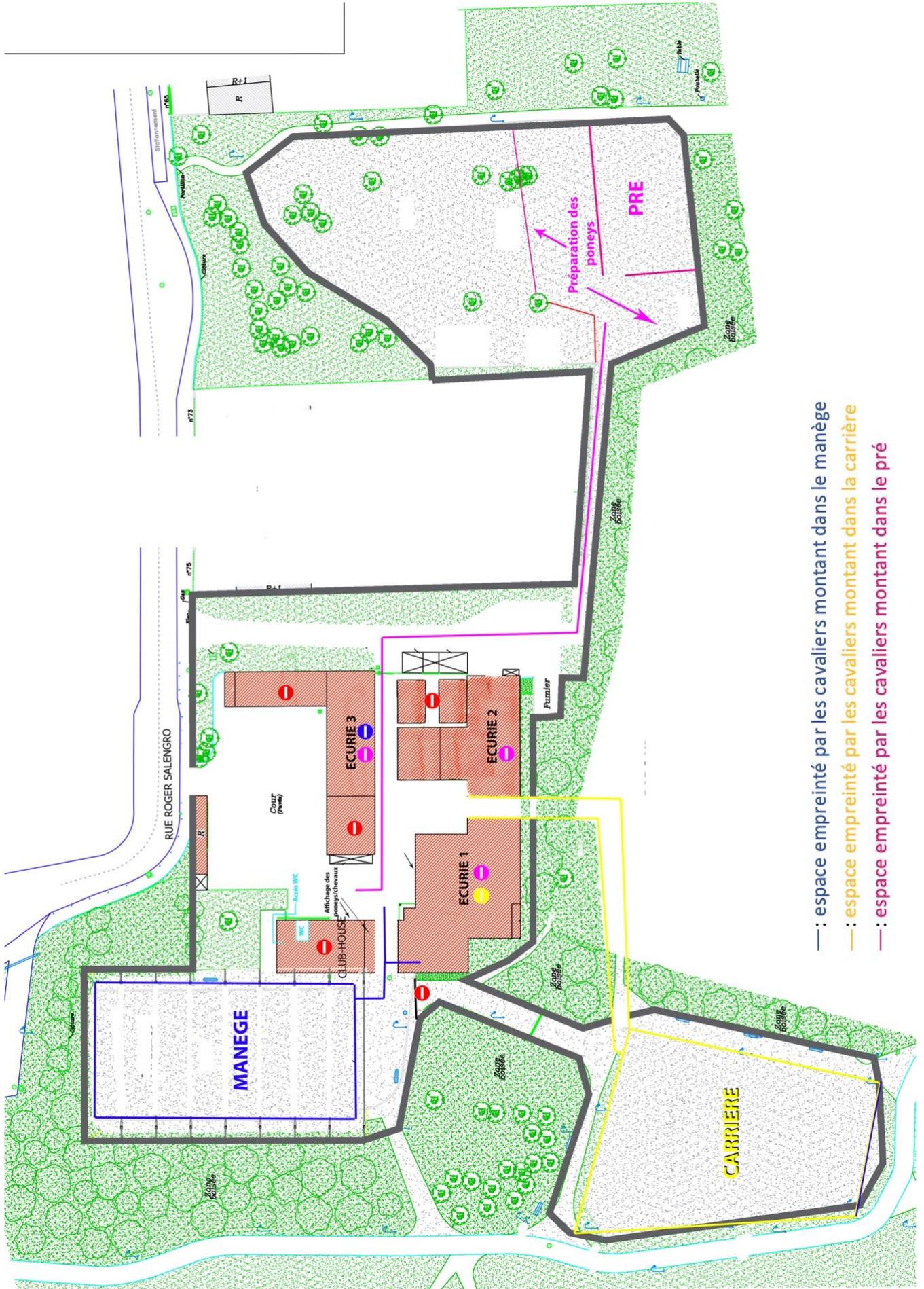
Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Utiliser un
mouchoir à usage
unique et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades



- : espace empreinté par les cavaliers montant dans le manège
- : espace empreinté par les cavaliers montant dans la carrière
- : espace empreinté par les cavaliers montant dans le pré